



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Normandie**

**Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine de l'Orne**

Alençon, le 14 novembre 2022

Affaire suivie par Anne CHEVILLON  
cheffe de l'UDAP de l'Orne  
02.33.26.03.92  
anne.chevillon@culture.gouv.fr  
Réf. : AC/EO/2022-168

L'architecte des bâtiments de France,  
cheffe de l'UDAP de l'Orne

à

Monsieur le Président de la communauté urbaine d'Alençon

**Objet : Communauté urbaine d'Alençon – Demande d'accord de l'architecte des bâtiments de France sur le projet de périmètre délimité des abords.**

Monsieur le Président,

Par courrier du 7 novembre dernier, vous avez sollicité mon avis sur le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques situés dans le site patrimonial remarquable d'Alençon.

Je vous informe de mon accord sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Anne CHEVILLON

DAD-PP  
Hôtel de Ville  
4 place Foch  
61000 Alençon